

LES MALADIES ET LE TRAVAIL

HORS CELLES LIÉES AUX CONSÉQUENCES DES RPS



2 jours

2020

19.20 novembre



Infirmiers



909 € HT – Repas inclus

page 27
page 28
page 231

DPC action soumise à validation

Référence : 18CMAJ001

Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

Objectifs

- Lors d'une visite d'information et de prévention, identifier les liens entre travail et santé (pathologies professionnelles et pathologies liées au travail).
- Appréhender les problématiques de maintien en emploi pour des pathologies influant sur la capacité à exercer son travail.
- Améliorer la traçabilité des expositions.
- Transmettre synthétiquement les informations utiles au médecin du travail.

Programme

- Les maladies et le travail : quels liens ?
- Les pathologies professionnelles.
 - Différence entre pathologie professionnelle et pathologie liée au travail.
 - Les principales pathologies professionnelles.
 - Comment y penser ?
 - Les questions utiles à poser au salarié.
 - Le dossier médical en santé au travail (DMST).
 - Les principaux métiers concernés.
 - Les impacts sur l'avenir professionnel.
- Les maladies non liées au travail.
 - Quelle connaissance en avoir ?
 - Comment renseigner le DMST ?
 - Les orientations vers le médecin :
 - dans le cadre des protocoles,
 - les initiatives de l'infirmier(e) suite au diagnostic infirmier : dans quel cadre ?
 - La problématique du maintien en emploi.

Méthodes pédagogiques

- Méthode affirmative et interrogative.
- Exposés théoriques illustrés.
- Études de cas concrets.

DÉROULEMENT

- 9h00-12h30/13h30-17h00
- Supports de cours inclus.
- Évaluation globale de la formation.
- Évaluation des acquis de la formation : autoévaluations, quiz ou analyses de cas.
- Remise d'une attestation de fin de stage.



Organisme de formation
certifié ISO 9001:2015,
ODPC, datadocké